



PRONLEROY

INFORMATIONS du 23 Mars

CORONAVIRUS

« Mais où va-t-on ? » Les appels pour dénonciations commencent.

Ça devient extrêmement malsain. Ils n'est pas utile d'encombrer ma ligne fixe ou celle de la mairie pour ce type d'appel.

Faites le 17. La Gendarmerie prendra votre plainte.

On a besoin d'entraide dans ces moments difficiles. Nous devons être unis.

Mais au contraire nous devons veiller les uns sur les autres.

La Commune assistée de bénévoles met en place dès lundi toute une série de mesures destinées à aider les plus anciens, les plus fragiles voir les personnes confinées pour raison médicale.

Nous avons identifié une vingtaine de familles qui nécessite une attention toute particulière .

Dès Lundi vous devez informer la Mairie,

si vous veillez sur un voisin, une famille, ou bien un parent dans le village.

Attention conserver toujours une distance importante en cas de visite.

Pour toute personne sans aide, un appel quotidien par une personne référente de la rue sera en charge de cette surveillance.

Nous allons distribuer chez ces mêmes personnes de plus de 65 ans un panier garni constitué de produits de première nécessité en lieu et place du panier de Noël.

Une fois par semaine, pour ceux qui le souhaitent, nous allons organiser une distribution de pain sur précommande jusqu'à **4 baguettes (3 plus une gratuite)**

Penser à congeler du pain pour les jours suivants

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer nous allons mettre en place un service de livraison de produits alimentaires en précommande en choisissant dans une liste prédéfinie. Les commandes seront prises par téléphone en appelant la personne référente de votre rue.

Toute les distributions se feront en porte à porte sans contact physique. Le paiement par chèque sera favorisé.

Le Comité des Fêtes et l'association sportive mettront à disposition leur service pour permettre les paiements par chèque et liquide (le moins possible)

Si vous êtes contaminés toute la cellule familiale doit rester confinée. Nous serons là pour vous aider. Alimentation et pharmacie notamment. Pour toutes ces mesures **nous avons besoin de bénévoles.**

Nous sommes partis pour un long confinement qui va probablement se durcir

Il faut s'inscrire auprès de Sylvie Degrave. Si vous n'êtes pas sollicité aujourd'hui vous le serez sûrement plus tard. **Nous sommes tous susceptibles de tomber malade.**

Il faudra respecter strictement les mesures de protection.

Un tableau joint résume les mesures prises. Chacun d'entre vous doit y répondre dès **Lundi**. Mail ou téléphone : mairiedepronleroy@gmail.com

ou 03 44 51 74 03

Nous avons en ces jours difficiles, tous besoin des uns et des autres

Le Maire

**QUAND ON EST MALADE
POURQUOI LIMITER LES SORTIES ?**

Quand on a une maladie contagieuse, on peut facilement disséminer nos microbes (virus et bactéries) :

-  En touchant directement une autre personne
-  En contaminant des objets ou des surfaces
-  En éternuant ou en toussant

Logos: @MinSoliSante, ars, Santé publique France, Assurance Maladie, MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ, République Française

Afin que la Commune puisse prendre les mesures nécessaires, il est impératif de **prévenir la Mairie en cas de contamination confirmée** au :

03 44 51 74 03 *Tous les matins de 9h à 11h*

En dehors de ces horaires : **Joindre Mr le Maire au : 03 60 37 57 40**